

Réaliser sa comptabilité soi-même

Public cible

La formation vise les agriculteurs installés et les porteurs de projet du département des Alpes-Maritimes ou des départements limitrophes. Aucun prérequis particulier n'est nécessaire.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser la comptabilité de son exploitation en respectant le cadre réglementaire et être capable d'utiliser un logiciel de comptabilité.

Enjeux

Être autonome dans la réalisation de sa comptabilité

Contenu

Jour 1 :

Objectif :

- Comprendre le rôle et les principes de la comptabilité.
- Comprendre la notion de bilan et de compte de résultat en comptabilité.
- Être capable de déterminer le résultat et d'établir un bilan à partir des flux.

Contenu :

- Tour de table de présentation de chacun et de ses attentes. Présentation des 2 journées de formation.
- Comment utiliser les informations d'une entité ? Quel est le rôle de la comptabilité ?
- Quels sont les principes généraux et fondamentaux de la modélisation comptable ?
- Comment sont réalisées les écritures comptables ?
- Travaux pratiques, réalisation d'un exercice d'application.
- Bilan de la journée, évaluation des points à renforcer ou notions à aborder selon les besoins du groupe.

Jour 2

Objectif :

Savoir utiliser un logiciel de comptabilité : saisir des écritures, éditer des états.

Contenu :

- Présentation de la journée et intégration des attentes des stagiaires selon le bilan de la séance n°1.
- Découverte du logiciel d'application
- Créer son dossier de comptabilité pour son exploitation
- Utiliser le logiciel de comptabilité par un exercice d'application commun fictif.
- Bilan des 2 journées écrit et oral

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

10-12 rue des Arbousiers

06510 CARROS

GE CréaScoop (05)

18 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

10-12 rue des Arbousiers

06510 CARROS

GE CréaScoop (05)

Financeur(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 16/11/2020

Tarifs

Adhérent 240€

Non adhérent 300€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Justine CUSTOJA

agribio06.justine@bio-provence.org

Agribio Alpes-Maritimes

10-12 rue des Arbousiers

06510 CARROS

Taux de satisfaction : %

Apporter, dans la mesure du possible, un ordinateur



Modalités d'accès :